Synthèse de l'offre

Employeur

COMMUNE D'AX LES THERMES
Place roussel
09110 AX LES THERMES
Ariege commune d'Ax-les-Thermes, station touristique, thermale et de sports d'hiver. population du dernier recensement 1388 habitants, population DGF 4026 habitants. chef-lieu du canton haute Ariège comptant 48 communes. Membre de la communauté de communes haute Ariège au service de 52 communes comptant 7440 habitants. Elle rayonne sur un territoire à dimension rurale, idéalement située à proximité de l'Andorre, de l'Espagne, de Toulouse et de son aéroport de Blagnac.
Site web de l'employeur
http://www.mairie-ax.fr
Lieu de travail
AX LES THERMES
Poste à pourvoir le
01/07/2024
Date limite de candidature
11/05/2024
Type d'emploi
Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)
Nombre de postes/ 1

Localisation du lieu de travail

Détails de l'offre

Famille de métiers
Ingénierie écologique > Espaces verts
Grade(s) recherché(s)
Adjoint technique
Adjoint technique principal de 1ère classe
Adjoint technique principal de 2ème classe
Agent de maîtrise
Métier(s)
Jardinier ou jardinière
Ouvert aux contractuels
Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire.

Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail

Temps complet, 1607 heures annuelles
Télétravail : Non
Management : Non
Expérience souhaitée Confirmé

Descriptif de l'emploi

Sous la directive du responsable de la mission entretien de la ville et du patrimoine et du chef d'équipe espaces verts, l'agent a pour mission l'aménagement, l'embellissement et l'entretien des espaces verts (fauchage, désherbage, tonte, préparation des massifs, fleurissement de la ville...) mais également l'agent pourra intervenir sur des missions d'entretien des voies (salage, déneigement...)et de travaux divers.

Missions / conditions d'exercice

Missions principales: sous la responsabilité de la Direction de mission d'entretien de la ville et du patrimoine, le poste proposé : Jardinier à temps complet.
Mission d'espaces verts : travaille en lien direct avec le chef d'équipe espaces verts.

Mission 1 : Entretien et aménagement des espaces verts
- Entretient et aménage les espaces verts (parcs, squares, massifs, cimetières, jardinières) en fonction des demandes et des charges de travail
- Entretient le patrimoine végétal à l'aide d'outils, de matériels, de techniques durables ou de traitements phytosanitaires si nécessaire (ex : cimetière)
- Réalise les tailles, tontes et débroussaillages
- Entretient le matériel à sa disposition
- Rend compte de son activité au responsable hiérarchique

Mission 2 : Contribution aux conceptions
- Assure la plantation des massifs floraux dans le respect des espèces
- Participe aux chantiers d'aménagements et de création
- Participe à la décoration évènementielle

Mission 3 : Qualité Sécurité Environnement
- Veille à la sécurité des biens et des personnes (port des EPI, signalisation, balisage chantier)
- Respecte les normes sanitaires et environnementales (plan Zérophyto, plan biodiversité, gestion des ressources...)
- Contribue à la préservation des espaces verts urbains (informations et pédagogie avec les usagers, force de proposition, etc.)
Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (protection classement Natura 2000...).
- Prévient les risques naturels et d'accidents sur le site (incendie, inondation, glissement de terrain...).

Mission de propreté urbaine : Ramassage des déchets verts, mise en sécurité en cas d'incident (branches basse, obstacle sur la voirie, etc.).

Missions diverses : participation aux missions de manutention avec le reste de l'équipe pour préparer les manifestations communales.

TEMPS DE TRAVAIL DE LA COLLECTIVITE : 1607 HEURES ANNUELLES

TEMPS DE TRAVAIL DE L EMPLOI : 37h30 hebdomadaires : RTT, astreintes déneigements du 01/12 au 31/3, heures supplémentaires rémunérées si effectuées les dimanches et jours fériés, CNAS, RIFSEEP (ifse + cia sauf année de stage), participation employeur prévoyance et santé.

Profils recherchés
niveau bac

Bac pro aménagements paysagers
Bac STAV - sciences et technologie de l'agronomie et du vivant
CS constructions paysagères

Niveau bac + 2

BTSA aménagements paysagers

Niveau bac + 3

Licence professionnelle aménagements paysagers : conception gestion entretien
Différents parcours :
infographie paysagère / projet paysager / gestion des espaces végétaux urbains
Bachelor d'assistant paysagiste (ESAJ)
Licence professionnelle gestion des organisations agricoles et agroalimentaires
Différents parcours :

- Permis B obligatoire.
- Permis C souhaité.

- SAVOIRS :
* Entretenir les espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
* Savoir reconnaître les végétaux.
* Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.
* Savoir utiliser les produits phytosanitaires.
* Tailler des arbustes et arbres.

- SAVOIR FAIRE :
* Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
* Assurer l'entretien courant du matériel.
* Entretenir les espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...).
* Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
* Désherber et traiter des massifs et plantations.
* Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
* Surveiller la flore.
* Entretenir des cimetières et des cours d'écoles.
* Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
* Participer à la viabilité hivernale des routes.

- SAVOIR ETRE :
* Savoir rendre compte de son activité.
* Bonne condition physique.
* Sens du travail en équipe.
* Esprit d'initiative et autonomie.

* Rigueur dans les consignes.
* Qualités relationnelles.
* Sens du service public.

Contact

Contact
0561642021
Informations complémentaires
Nous demandons une lettre manuscrite ainsi qu'un CV détaillant votre, vos expérience(s), les copies de vos diplômes ou formations diplômantes. le permis B est obligatoire, le caces nacelle et la viabilité hivernale serait appréciés.
Déposer ma candidature

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.